



## **COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS**

### **Rapport d'activité 2017**

#### **Compte rendu des actions menées en 2017**

Après que cela ait un temps été envisagé, la commission ne s'est finalement pas physiquement réunie l'année passée.

#### **Appui à l'organisation fédérale**

Les problématiques de réorganisation territoriale des ligues ont globalement été traitées sur 18 mois et les nouvelles ligues sont globalement opérationnelles depuis début 2017.

La volonté fédérale, le dynamisme de l'APL (Assemblée des Présidents de Ligue), l'énergie considérable de la plupart des élus sortants et l'enthousiasme des nouveaux élus (mêlé à leur expérience) permettent à nos ligues de sortir au mieux de cette mutation que nous avons dû subir.

La taille de certaines ligues leur pose désormais de nouveaux défis en termes de management, de logistique et de représentativité de clubs et OBL parfois physiquement très éloignés du siège.

De plus, la disproportion flagrante entre quelques grandes ligues et beaucoup de petites ligues induit la nécessité d'une grande capacité d'écoute réciproque, ce dont la grande réussite du séminaire des présidents des ligues en octobre 2017 a été la preuve.

#### **Soutien aux clubs et aux structures territoriales**

Comme tous les ans, le président de la commission a été sollicité en urgence pour donner des conseils à des clubs en crise institutionnelle... souvent cristallisée par des problèmes de personnes : il convient alors d'agir avec tact et diplomatie, d'autant qu'on est parfois sollicité par chacun des protagonistes : preuve que le rôle de la commission est désormais connu.

Enfin durant l'automne 2017, un CDVL a connu la double difficulté de voir son PV d'AG électorale refusé par sa préfecture (du fait d'une lecture assez étriquée des statuts) et son président nouvellement élu démissionner en conséquence, sans convoquer de nouvelle AG ni gérer les affaires courantes.

Une lecture fine des textes, une forte implication auprès des acteurs, le soutien de la FFVL (notamment de sa présidente et de certains membres du CD) et de bonnes volontés locales ont progressivement permis à la FFVL de « prendre la main » afin de convoquer, organiser et présider une AG qui a adopté les statuts types (comportant une retouche de nature à ne pas encourir une nouvelle censure de la préfecture) et choisi un nouveau comité directeur, le tout dans une ambiance constructive.

## Perspectives pour 2018

Début 2018, les projets de modification des statuts de la FFVL, de son règlement intérieur et de son règlement financier (proposés à l'AG du 25 mars 2018) ont été directement préparés par le Bureau directeur de la FFVL.

À la date de rédaction de ce texte, il reste à la commission à donner son avis avant que ces textes soient proposés au vote de l'AG.

La nécessité de retravailler sur les statuts types des ligues, CDVL et clubs apparaît de façon plus intense que précédemment, notamment du fait :

- de l'augmentation de taille de certaines ligues ;
- de la difficulté de certains CDVL de petit effectif de se structurer.

On s'oriente vers une différenciation des statuts types selon les types de structures.

La réflexion concerne aussi le renforcement de la représentation des deux sexes au sein du CD des ligues et des CDVL, ce qui serait logique du fait que les modalités électives de ces structures doivent se caler sur celles de notre fédération... sauf à moduler cette exigence dans les statuts fédéraux.

Pour ces sujets comme pour proposer des pistes d'amélioration, nous attendons les commentaires et suggestions des licenciés et de leurs représentants.

La FFVL a entrepris de rédiger une sorte de charte-type pour les ODVL (organismes concourant au développement du vol libre), sujet délicat du fait de la variété des structures concernées (depuis des regroupements de biplaceurs professionnels jusqu'à des organismes touristiques).

La commission devrait être saisie de la première mouture de ce projet durant 2018.

Nous savons que des conflits locaux éclateront encore, que nous serons sollicités par des clubs ou d'autres structures pour les aider à passer des moments troublés ou apaiser des conflits qui tiennent parfois plus aux personnalités qu'aux idées.

C'est presque compliqué, mais aussi assez normal dans une fédération où la passion est le moteur de nos activités sportives et associatives.

La commission reste donc au service de toutes les structures de la FFVL, de façon à apporter les informations nécessaires à leur développement harmonieux et à tenter de résoudre des conflits, dans le cadre du respect des individus et de leurs statuts respectifs.

Bruno Ferry-Wilczek  
Président de la commission  
Statuts et règlements